



Numéro de facture: 0000000000
Date de la facture: 16-03-2022
Votre numéro client: ME000000



1000 Bruxelles Rue du choix 1

Détail de votre facture sur la période du 01-04-2022 au 30-04-2022



Electricité 100% verte GROUP (Prix fixe)

Code EAN : 5414000000000000
Numéro du contrat : 000000

Durée du contrat
du 30-06-2021
au 30-06-2022

Gestionnaire réseau (en cas de panne)
RESA S.A.
04/220 12 11

Estimation de consommation transmise par votre gestionnaire de réseau : * 2126 kWh (Jour) 1879 kWh (Nuit)	Montant HTVA	TVA%	TVA	TOTAL TVAC (*)
	74,28 €	21 %	15,6 €	89,88 €
	0,12 €	0 %	0 €	0,12 €
MONTANT TOTAL	74,4 €		15,6 €	90 €

(*) Détail TVA calculé à titre indicatif.



MONTANT TOTAL HORS TVA

74,4 €

*Cette estimation a servi de base pour le calcul de vos acomptes et n'inclut pas les modifications ultérieures.

Parrainez vos proches

Vous recevez 40 € par client parrainé.

Conditions sur mega.be

Vous recevez 50% sur l'abonnement par contrat.

Des questions ? Rendez-vous dans notre FAQ (www.mega.be/fr/questions) et notre glossaire (www.mega.be/fr/glossaire).
Contactez-nous par téléphone au 04 268 20 00, par e-mail à info@mega.be, par courrier à Rue Natalis 2, 4020 Liège ou via notre formulaire de contact (www.mega.be/fr/nous-contacter).

Vous souhaitez être rappelé(e) ? Laissez-nous vos coordonnées : www.mega.be/fr/etre-rappele.

Une demande de plan de paiement ? Envoyez un e-mail à collection@mega.be. **Vous déménagez ?** Envoyez un e-mail à move@mega.be. **Votre demande sera traitée dans les 10 jours ouvrables.**

Vous pouvez contacter le Service de médiation de l'énergie par téléphone au 02/211.10.60, par fax au 02/211.10.69 ou par email à plainte@mediateurenergie.be.

Le service de médiation de l'énergie se situe à l'adresse suivante : Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 6, 1000 Bruxelles.

Votre contrat sera renouvelé le 30-06-2022 avec le produit équivalent le moins cher que nous proposons actuellement à la vente. A cette date, le prix que vous payez pour votre énergie sera mis à jour. Le type de prix (fixe ou variable), le type d'énergie (verte, verte et belge ou grise), le niveau de service (mode de facturation, accès au service client) et la durée resteront identiques à votre contrat actuel. Dès le 01-04-2022, vous pourrez consulter notre nouvelle proposition de contrat (carte tarifaire) dans votre espace client my.mega.be ou sur notre site internet www.mega.be/fr/electricite-et-gaz/tarif-gaz-electricite. Vous y trouverez également un aperçu de tous nos produits actifs. Si vous souhaitez renouveler votre contrat de manière personnalisée, veuillez nous contacter avant le 30-05-2022. A défaut de réaction de votre part, notre proposition vous sera attribuée. Si votre carte tarifaire comporte une clause de reconduction tacite, il peut être reconduit aux mêmes conditions. Si vous avez droit au tarif social, celui-ci restera d'application malgré votre renouvellement de contrat. Tout ce qui précède n'est pas valable ou si votre consommation annuelle dépasse 50 MWh en électricité ou 100 MWh en gaz. Vous trouverez plus d'informations dans nos conditions générales de vente : www.mega.be/fr/conditions-generales-de-vente. Vous pouvez librement et gratuitement renoncer à ce renouvellement, il vous suffit de vous inscrire chez un autre fournisseur. Pour vérifier la compétitivité de nos tarifs, rendez-vous : Sur le comparateur régional de votre région : CWaPE. Sur le comparateur fédéral : CREG.